



COMPTE-RENDU DU BUREAU du CONSEIL DE QUARTIER

« Le Lac, L'Epend, La Cruzillère, L'Epan, La Bareusie, Beaulieu, Sainterie »
du 29 septembre 2022

Présents :19

Absents excusés : 2

ORDRE DU JOUR :

Présentation de Madame Monique CHEVALIER, nouvelle membre du conseil de quartier et référente adjointe du conseil des aînés

- **Retour sur le CR précédent-pas de remarques**

- **Différents points**

- Retour sur l'entretien de la passerelle sur la digue.
- Hameau de l'Epend la boîte à livres est en attente de livraison.
- Boîte à livres pour Beaulieu la référente sera Mme Gaëlle LAVOUÉ qui doit contacter Mme Sandrine Fouquet.
- Rue Raphaël les branches du cèdre sont gênantes mais sur propriété privée. Le propriétaire peut être mis en demeure de faire les travaux nécessaires à la sécurité et si pas réalisés sous un certain délai ils seront faits par la commune à ses frais.
- Les chenilles processionnaires sont traitées.
- Une étude va être faite pour déplacer le passage piéton en bout de la rue Gustave Eiffel et la rue du Clos Neuf.

- **Travaux rue de Bel Air et rue de la Carre**

Rue de Bel Air : Matérialisation des chicanes par 3 plots, une chicane vers le n° 10 de la rue et mise en place d'un Stop pour l'impasse Bel Air

Rue de La Carre : Rétrécissement de l'entrée, marquage et balise pour favoriser la circulation des poids lourds.

Les travaux doivent commencer le 3 octobre

Pour la rue Bel Air, une information a été faite auprès des riverains. 4 personnes se sont manifestées pour que la rue soit mise en sens unique. Il faudrait faire une étude avec le radar pédagogique pour connaître le flux et savoir ainsi dans quel sens mettre le sens unique.

Des protestations pour les 3 chicanes dans le virage de la rue de La Carre.

L'emplacement des panneaux Stop est aussi contesté.

Une enquête pourrait être faite par la Commission Sécurité mais dans quel but car les travaux sont programmés pour le 3 octobre. Il est proposé d'attendre que les travaux soient terminés pour voir le flux de circulation et la vitesse.

La zone restera à 50km/h alors que lorsque des chicanes sont mises elle doit passer à 30 km/h.

- **Aménagement rue de Tourmaline, rue de l'Emeraude** : Il s'agit de réaménager le carrefour car il y a un manque de visibilité.

Les travaux consistent en la mise en place de plateaux ralentisseurs pour un montant de 70 000 €. Les plateaux serviront à réguler la vitesse et à mettre en sécurité les piétons.

L'aménagement du carrefour avec la rue de l'Aigue Marine : coût 49 500 €.

Le carrefour avec la rue de l'Opale ne peut pas être amélioré.

Il reste une enveloppe de 120 500 € pour les autres aménagements de voirie.

Des stationnements vont être créés, coté trottoir. La demande sera faite à certains riverains de tailler les haies.

Le plan d'aménagement a été présenté par le président du Hameau de l'Epend. Cela fait dix ans que le projet est en cours.

Pas de flyers réalisés par la commune pour que les haies soient bien entretenues par les propriétaires. Il convient de faire le signalement auprès du service Joué Proximité.

- **Projet des composteurs collectifs**

Un composteur collectif est installé derrière l'ancien Khéops

Pour notre quartier (étendu et sans immeubles), il faudrait trouver un endroit et un référent pour s'en occuper. Il faut un minimum de 10 à 12 familles par composteur Petit rappel, à la fin de 2023 le tri sera obligatoire.

- **Taxes Foncières**

Détail des taxes.

GEMAPI pour l'entretien des cours d'eau

Plan du PAPI mais le lac des Bretonnières n'en bénéficie pas car le cours d'eau est canalisé

- **Questions et informations diverses**

- Demande d'autocollants pour mettre sur les boîtes à lettres pour les quartiers « voisins vigilants » (exemple Fondettes).
- Diffusion du magazine « Joué ma Ville » : il n'est pas distribué dans tous les quartiers. Les maisons non distribuées doivent être signalées auprès du service Joué Proximité.
- Sécurité rue des Oliviers, impasse des Sorbiers : squat de plusieurs voitures qui laissent des débris.
- Rue des Sorbiers, un poids lourd rentre tous les jours chez lui, le trottoir est creusé à son emplacement.
- Comment régulariser la circulation des trottinettes. Pour information, la Police municipale fait de la prévention et devrait commencer la verbalisation.
- Un repas des voisins a été organisé fin août, entre le 25 et 27 rue Paul Fort, et un petit terrain a servi pour faire des parties de boules. A qui appartient ce terrain pour créer un vrai terrain de boules.
- Toujours en attente du marquage du stationnement dans la rue des Erables, dangereux pour les piétons.
- Vide grenier du Hameau de l'Epend, sur la base nautique, très réussi.
- Passage piéton à marquer pour accéder au Jardin Georges Brassens.
- Rue Raphaël : enquête publique faite par Tours Métropole pour la voirie et savoir à qui elle appartient. La clôture du projet a été faite le 19 juillet 2022 et pas de retour à ce jour
- La plénière aura lieu en février 2023

Date du prochain bureau :

Le 24 novembre 2022 à 19h00 avec le verre de l'amitié